

Benbouzid décline une démarche «prudentielle»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5233 - Vendredi 27 - Samedi 28 novembre 2020 - Prix : 10 DA

Epidémie

20 décès et 1058

nouveaux cas en 24 heures

Page 2

Prise en charge des citoyens contaminés par le Covid-19

Un hôtel militaire converti en structure sanitaire

Page 2

Dernière ligne droite dans la course au vaccin

Par Mohamed Habili

Des trois candidats-vaccins occidentaux dont il est le plus question, car les plus avancés dans leur élaboration : celui des laboratoires associés Pfizer l'américain et BioNtech l'allemand, celui de l'américain Moderna, et celui né de la collaboration entre le britannique AstraZeneca et l'Université d'Oxford, il s'en trouve au moins un qui vient d'être retiré de la course contre la montre pour un complément d'étude, suite à des doutes ayant émergé touchant son véritable taux d'efficacité. Il ne sera probablement pas disponible dans les temps prescrits, c'est-à-dire fin décembre début janvier. Demain donc. Prescrits non pas tant pour des motifs scientifiques et de sécurité sanitaire que sur des contraintes de concurrence entre les différents vaccins occidentaux d'une part, et entre ces derniers dans leur ensemble et les vaccins russe et chinois d'autre part, qui en fait caracolent en tête de la course. Si au lieu du vaccin britannique, c'était ces deux vaccins qui décrochaient, on verrait selon toute vraisemblance tous les laboratoires occidentaux impliqués dans la course s'accorder un délai supplémentaire avant de demander aux autorités sanitaires de leurs pays l'autorisation de mise sur le marché.

Suite en page 3

Logements à Alger

La liste des bénéficiaires LPA dévoilée en mars



Ph.E. Soraya/J. A.

Lancée en octobre 2019 à travers des préinscriptions sur Internet, la liste des souscripteurs à la nouvelle formule des logements promotionnels aidés (LPA) à Alger sera connue avant la fin du premier trimestre 2021, après un retard de plus d'une année. Page 2

Tizi Ouzou

430 malades du Covid-19 sont hospitalisés dans les hôpitaux de la wilaya

Page 16

Pénétrante autoroutière de Béjaïa

Ouverture prochaine d'une nouvelle section

Page 3

Logements à Alger

La liste des bénéficiaires LPA dévoilée en mars

■ Lancée en octobre 2019 à travers des préinscriptions sur Internet, la liste des souscripteurs à la nouvelle formule des logements promotionnels aidés (LPA) à Alger sera connue avant la fin du premier trimestre 2021, après un retard de plus d'une année.

Par Louisa Ait Ramdane

Le programme a connu un retard considérable dans son lancement. Concernant cette formule qui remplace le LSP (logement social participatif), plus de 10 000 logements seront programmés. Le wali d'Alger, Youcef Cherfa, a fait savoir que les 10 300 unités de logement LPA prévues seront réparties entre les communes de la wilaya d'Alger au cours du premier trimestre de 2021. Il a précisé que les quotas seront répartis entre les communes en fonction du pourcentage de souscripteurs LPA dans chacune d'entre elles. Ainsi, les communes connaîtront leurs quotas respectifs début 2021, ce qui leur permettra d'établir les listes de bénéficiaires avant la fin du premier trimestre, ajoute-t-il.

Le wali d'Alger a en outre indiqué, en marge du lancement de la réalisation du dernier quota de logements AADL 2 dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah, que sur les 262 000 inscrits au programme de logements promotionnels aidés sur le site électronique ouvert à cet effet, plus de 80 000 ont été écartés car ne remplissant pas les conditions. Par conséquent, la liste finale compte 180 000 souscripteurs LPA, a-t-il précisé.

A une question sur le sort des citoyens inscrits dans le cadre de la formule du logement participatif, sachant que les programmes des OPGI en cours de réalisation concernent les citoyens inscrits jusqu'en 2010, le wali d'Alger a souligné que cette formule a été remplacée par celle du LPA et affirmé que assuré que «les demandeurs de logements participatifs qui se sont inscrits sur le site dans le cadre de la formule LPA seront pris en compte».



Ouverture de 15 sites aux souscripteurs AADL pour le choix de leurs logements

Par ailleurs, l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a consacré 15 sites dans 4 wilayas aux souscripteurs concernés par le choix de leur site de logement sur le site web de l'agence le 30 novembre. Ces sites sont répartis ainsi : un site dans chacune des wilayas de Blida, Tipasa et Boumerdès, ainsi que 12 sites dans la capitale, qui sont à El Harrach, Réghaïa, Bordj El Bahri, Gué de Constantine, Birtouta, Khraïcia, Draria, El Achour, Douéra, Aïn Benian, Zéralda et Sidi Abdallah. Le directeur général de l'Agence, Tarek Belaribi, a exprimé la détermination de l'Agence à respecter ses engagements envers

les souscripteurs, soulignant que poser aujourd'hui la première pierre pour la réalisation des derniers quotas du programme AADL 2 dans la capitale, à l'instar du reste des wilayas du pays, est «la preuve sur les efforts consentis, malgré la situation sanitaire difficile et le problème du déficit foncier». Selon le même responsable, le déficit foncier a atteint, dans le cadre des programmes AADL, 6 800 hectares au 31 décembre 2019, une assiette foncière à même de contenir plus de 65 000 unités de logement. Ce déficit a été rattrapé.

En outre, il a fait état du lancement des travaux de réalisation de 13 300 logements de type location-vente sur un site de 107 hectares dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah, regroupant 6 cités, sur un total de 44 000 unités dont les travaux de réalisa-

tion ont été lancés récemment. Plus de 50 milliards DA ont été consacrés par l'Etat à la réalisation de ce dernier programme et au financement des projets d'aménagement extérieur, a-t-il souligné. Les nouvelles cités seront dotées de postes de police et d'établissements éducatifs, a-t-il poursuivi, citant la réalisation prévue de 3 structures

publiques entre complexes éducatifs, centres de santé, postes de police, mosquées et autres. Les souscripteurs aux projets lancés durant le deuxième semestre 2020 auront la possibilité de faire le choix du site, à partir du 30 novembre, via le site électronique de l'Agence.

L. A. R.

Epidémie 20 décès et 1058 nouveaux cas en 24 heures

L'ALGÉRIE a enregistré 20 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, trois cas de moins qu'hier (23), portant à 2 372 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 1058 cas, soit 27 cas de moins par rapport au bilan d'hier (1 085), pour atteindre au total 80 168 cas confirmés.

R. N.

Prise en charge des citoyens contaminés par le Covid-19 Un hôtel militaire converti en structure sanitaire

Le général de corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, a présidé, jeudi, une cérémonie de conversion temporaire de l'hôtel militaire du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires en une structure sanitaire dédiée exclusivement à la prise en charge des citoyens contaminés par le Covid-19. M. Chanegriha a saisi cette occasion pour souligner l'engagement du Haut Commandement de l'ANP à suivre, sur le terrain, «l'état de disponibilité et d'état-prêt des structures de la santé militaires», indiquant qu'«afin de faire face à la propagation de l'épidémie de nouveau coronavirus, il me plaît de me retrouver, une fois encore, parmi les personnels de la Santé militaire, et de présider aujourd'hui la cérémonie de conversion temporaire

de l'hôtel militaire du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires en une structure sanitaire, dédiée exclusivement à la prise en charge des citoyens malades contaminés par cette dangereuse épidémie». Ainsi, souligne-t-il, «j'ai dispensé des instructions à l'effet de doter cette infrastructure hôtelière, d'une capacité de 120 lits, de tous les équipements médicaux nécessaires, à l'instar des équipements de respiration artificielle et d'un staff médical et paramédical qualifié, et de la mettre à la disposition du système de santé publique». Cette mesure exceptionnelle, explique le chef d'état-major de l'ANP, «prise à la suite de la recrudescence inquiétante du nombre des contaminés par ce virus, à travers tout le territoire national, traduit notre souci permanent de

concrétiser nos engagements envers la patrie et le peuple». Et d'ajouter que l'ANP n'a ménagé aucun effort depuis l'apparition de cette pandémie dans notre pays. «Ainsi, nous avons œuvré, dès le début, à prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'enquêter la propagation de cette pandémie dans les rangs de nos Forces armées. Nous avons également mobilisé tous les potentiels de l'Armée nationale populaire pour soutenir le système de santé publique», a ajouté le général de corps d'Armée. Il a souligné, par ailleurs, que la réussite de l'approche nationale de lutte contre la propagation de cette épidémie demeure tributaire d'une collaboration plus étroite entre les différents intervenants dans ce domaine. Chanegriha a rappelé que le peuple algérien est connu par sa

grande capacité à faire face aux crises et épreuves, quelle que soit leur ampleur. «Il serait donc judicieux d'investir dans cette louable qualité morale et œuvrer à l'orienter et l'encadrer afin de renforcer la cohésion nationale et asseoir les fondements de l'unité et du raffermissement des rangs internes, à travers la conjugaison des efforts de tout un chacun pour pouvoir surpasser cette crise sanitaire et faire parvenir le pays à bon port, notamment ces jours-ci où des campagnes acharnées sont dirigées par des cercles hostiles bien connus qui sont gênés par la ligne nationale honnête et courageuse adoptée par les hautes autorités du pays», a-t-il dit. A ce titre et à l'effet de faire échouer ces tentatives pernicieuses, il serait plus judicieux, indique-t-il, de «consentir des efforts soutenus à même d'unifier

le front interne, à travers la mobilisation de l'opinion publique nationale et sa sensibilisation sur les objectifs inavoués des parties ennemies, la mobilisation de tous les acteurs sur la scène nationale afin d'adhérer aux efforts du commandement du pays et déjouer les plans tendancieux, et nous sommes totalement confiants de l'entière conscience de notre peuple et de sa profonde perception de l'ensemble des enjeux et des défis à relever durant cette période délicate et sensible que vit notre pays, de même que nous sommes confiants et profondément convaincus en sa disposition à mener à bien cette démarche nationale loyale et de sa parfaite compréhension».

Aomar Fekrache

Acquisition du vaccin anti-coronavirus

Benbouzid décline une démarche «prudentielle»

■ La course pour l'acquisition du vaccin contre le Covid-19 a commencé auprès des laboratoires, dont Pfizer et AstraZeneca, qui annoncent un vaccin pour la fin de l'année. L'Algérie ne veut pas précipiter les choses pour l'acquérir et décide d'adopter une démarche «prudentielle».

Par Louisa Ait Ramdane

«L'acquisition du vaccin anti-coronavirus prendra le temps qu'il faudra et ce, au même titre que les autres pays. Il y a des pays qui avancent des dates avant d'en donner d'autres. Nous sommes dans une démarche très prudentielle face à la multitude des vaccins annoncés», a expliqué le ministre de la Santé, P' Abderrahmane Benbouzid, lors de son passage à la chaîne Canal Algérie de la Télévision nationale.

Tout en assurant s'appuyer sur «les compétences nationales» pour décider du vaccin à commander, l'hôte de l'émission «Santé Mag» a réitéré l'engagement des pouvoirs publics à «faire le choix du meilleur vaccin pour la population», sur les plans du «coût, de la qualité et du risque».

«Ce qui est certain, c'est qu'il ne faut pas qu'il y ait un quelconque doute», a-t-il insisté avant d'écartier toute considération de «prix» pouvant empêcher l'achat du produit en question, rappelant les réunions organisées jusque-là avec les représentations diplomatiques des pays engagés dans la course à la production du vaccin anti-coronavirus. Et de noter qu'«à ce jour, il n'existe pas de vaccination de masse, hormis dans certains pays ayant expérimenté la phase 3 en recourant à des volontaires», précisant «attendre» le mois prochain, durant lequel est annoncée, par certains pays, la mise sur le marché d'un vaccin destiné à mettre fin à cette pandémie mondiale. De son côté, le ministre délégué à la Réforme



Ph/D. R.

hospitalière, P' Smail Mesbah, a affirmé que la question de la vaccination contre le Covid-19 est «une priorité de santé publique au plus haut niveau de l'Etat, ce qui signifie que tous les moyens seront mobilisés pour l'acquérir», conviant la population à «en être convaincue».

Qualifiant le recours à la vaccination contre ce virus d'«arme puissante qui doit être néanmoins sûre et efficace», il a promis que «la transparence» caractérisera cette «opération d'envergure pour laquelle l'adhésion de la population est nécessaire», avant de mettre en garde sur le fait que cette vaccination sera

une mesure «supplémentaire» dans la lutte contre cette pandémie, «dans le sens où les mesures de prévention seront maintenues et soutenues».

En outre, P' Mesbah a tenu à relever que cette action se fera dans «un contexte spécifique, d'urgence et limité en approvisionnement», expliquant que «nous ne pourrions pas avoir toute la quantité au moment voulu et ce sera le cas pour tous les pays».

Ce qui signifie, a-t-il poursuivi, que l'opération de vaccination «s'étalera dans le temps et concernera plusieurs catégories de la population, contrairement

aux autres campagnes menées jusque-là par l'Algérie», avant de détailler le Plan national vaccination en cours d'élaboration pour la réussite de cette importante phase.

Pour sa part, la directrice générale de la Pharmacie au même ministère, P' Wahiba Hadjoudj, a relevé «le caractère important» que revêt la question du vaccin chez les responsables du secteur, rappelant le protocole Covax signé en août dernier par l'Algérie dans la perspective de l'acquisition de ce produit, «seul remède» contre le Covid-19.

L. A. R.

Pénétrante autoroutière de Béjaïa

Ouverture prochaine d'une nouvelle section

Une nouvelle section de la pénétrante autoroutière reliant Béjaïa à Bouira pourrait être inaugurée très prochainement, au grand bonheur des usagers qui attendent cet événement avec impatience. Les travaux de finition de cette nouvelle section de 10 km, située entre le PK 22 et PK 32, se sont intensifiés depuis le début du mois de novembre pour l'ouverture imminente de cette tranche. «L'ouverture d'un nouveau tronçon de la pénétrante autoroutière sera livrée à la circulation automobile dans quelques jours», a annoncé la cellule de communication de la wilaya il y a peu. La mise en circulation sera autorisée, dans un premier temps, uniquement aux poids légers. Cependant, l'ouverture

de cette nouvelle section dépend des travaux d'aménagement des deux bretelles d'accès au PK 22 et PK 32 à la pénétrante autoroutière de Béjaïa qui s'accroissent pour gagner le village agricole et Fenaïa-Ilmaten. Ils ont été menés à terme et l'installation de la signalisation verticale a été entamée. «Les travaux de réalisation des bretelles donnant accès à l'autoroute à partir de la RN 26 sont achevés, des orientations sur la signalisation verticale pour indiquer les destinations à partir de la pénétrante ont été données par le wali au responsable de l'entreprise», a souligné la même source. La livraison de cet axe routier de 10 km va permettre aux usagers de la RN 26 de gagner du temps et éviter les bouchons qui se for-

ment en raison de la densité du trafic sur cette route nationale, surtout en début et fin de semaine au niveau de Takariet, Ouzellaguen, Sidi-Aïch et parfois à l'entrée sud d'El-Kseur. La multiplication des visites sur les lieux par les autorités de wilaya, dont le wali, dont la dernière en date a eu lieu il y a un peu plus d'une semaine, s'inscrit sans nul doute dans l'optique de la livraison de ce tronçon. S'agissant de la pandémie de coronavirus qui sévit dangereusement dans la wilaya, elle ne semble plus constituer un obstacle pour la poursuite des travaux comme ce fut le cas à ses débuts. Les entreprises (Crcc et Sapt) en charge de la réalisation de ce projet, qui est à sa septième année, semblent très aguerries

et leurs équipes ont été consolidées en moyens humains et matériels il y a quelques mois, afin de rattraper le retard accusé et avancer dans ce projet surtout au niveau de la section reliant Takariet à Sidi Aïch jusqu'au village agricole, notamment au niveau des tunnels de Sidi Aïch dont le premier a déjà été achevé. Pour rappel, le lancement des travaux de réalisation des bretelles d'accès au niveau du village agricole Fenaïa-Ilmaten avait été retardé pendant plus de deux années par les propriétaires terriens et la levée de l'opposition des exploitants agricoles est à même de permettre l'ouverture de cette nouvelle tranche.

H. Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

Dernière ligne droite dans la course au vaccin

Suite de la page une

Ce sont les Russes qui en annonçant la toute prochaine disponibilité de Sputnik V qui ont imprimé son rythme accéléré à cette course consistant à terminer les premiers les trois phases par lesquelles un candidat-vaccin doit successivement passer avant de devenir un vaccin tout court, et à ce titre prêt à l'emploi. Une course assez vaine au demeurant, puisqu'il va de soi que jamais les vaccins russe et chinois ne seront validés par les autorités sanitaires américaines et européennes, quand bien même ils seraient les meilleurs de leur espèce. Ils ne le seront éventuellement que si les laboratoires occidentaux se montrent incapables d'en produire des équivalents. Ce qu'il n'est pas raisonnable de supposer. Comme pris de scrupule, le laboratoire britannique AstraZeneca, en tandem avec l'Université Oxford, a préféré s'accorder plus de temps de réflexion avant de demander la validation de son produit, quitte pour cela à se laisser devancer par ses concurrents, américains notamment. On a de la peine à imaginer Pfizer et Moderna s'astreindre à ce genre de précaution, d'autant qu'ils sont assurés ce faisant de voir leurs actions baisser, comme la chose n'a pas manqué d'arriver à celle d'AstraZeneca. Le patron de Pfizer et son second n'ont quant à eux nourri aucun scrupule en vendant leurs actions dès lors que celles-ci ont suffisamment augmenté, empochant dans l'opération des millions de dollars l'un et l'autre. Quelqu'un qui vend des actions alors qu'elles sont en hausse n'est pas sûr qu'elles resteront longtemps sur cette tendance. Le président de Pfizer et son second, en l'occurrence sa seconde, sont des gens tellement puissants qu'ils peuvent se permettre cet écart de conduite, pour ne pas dire plus. Leur vaccin ne sera pas pénalisé pour si peu, il restera celui qui a le plus de chance d'obtenir en premier le feu vert de l'organisme fédéral américain en charge de la délivrance des autorisations de mise sur le marché de ce genre de produits. Mais si demain, ce même vaccin se montrait moins efficace que prévu, ou pire encore moins efficace que ses homologues chinois et russe, alors la justice américaine pourrait trouver opportun de leur demander quelques explications. Ne parlons même pas de ce qu'il adviendra d'eux si leur vaccin se révèle à l'usage moins sûr qu'ils ne l'ont prétendu et qu'il faille alors le retirer en urgence du marché.

M. H.

Ammar Belhimer :

Le secteur de la Communication a amorcé «des changements profonds»

■ Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé, jeudi, que «des changements profonds» avaient été amorcés dans le secteur de la Communication et la profession de la presse, en adéquation avec les différentes évolutions et ce, à travers l'ouverture de chantiers de réforme comportant les aspects juridique et organisationnel.

Par Hocine H./APS

S exprimant lors d'un entretien accordé au site «Algérie1», le ministre a déclaré qu'il s'était engagé à opérer «des changements profonds dans le secteur de la Communication et de la presse, en adéquation avec les évolutions de l'heure et ce, en concrétisation de la politique de soutien qu'accorde le président de la République au secteur et à la profession».

Cette opération a été amorcée suivant «un programme de travail horizontal» qui repose essentiellement sur «l'inventaire, l'évaluation de la situation et l'ouverture de chantiers de réforme portant sur les aspects juridique et organisationnel régissant le secteur», a fait savoir M. Belhimer, soulignant l'existence d'une avancée dans l'élaboration des nouveaux textes et pro-

jets juridiques à caractère prioritaire».

A cet effet, le gouvernement avait adopté récemment «le projet de décret exécutif élaboré par le ministère de la Communication concernant l'activité de la presse en ligne, d'autant que les dispositions de ce décret seront appliquées directement après sa publication au Journal officiel».

Le ministère, poursuit le ministre, «est en passe d'élaborer le projet de décret exécutif régissant l'activité des agences de communication ainsi que le projet d'arrêté portant appel à candidature pour l'ouverture de services audiovisuels de droit algérien, diffusés via le satellite algérien ALCOM SAT-1».

Concernant le dossier de la publicité publique, M. Belhimer a rappelé que le ministère de la Communication «est en passe d'élaborer un projet de loi relatif à la publicité visant la régulation et l'encadrement des différents aspects de cette activité», relevant «la mise en place de 15 critères objectifs pour bénéficier de la publicité publique. Ces critères devront être mis en œuvre à partir de janvier 2021».

Ce projet de loi «n'établit aucune distinction entre la publicité publique et privée. Les deux types de publicité devront être soumis aux mêmes conditions et réglementations juridiques et professionnelles, notamment celles ayant trait à l'impératif respect des constantes de la nation, des particularités de la famille algérienne et des droits de l'enfant dans les spots publicitaires», a souligné le ministre.

Concernant les lois relatives aux activités des chaînes de télévision privées, M. Belhimer a expliqué que «la loi relative à l'activité audiovisuelle prévoit dans son article 19 que les candidats éligibles à la création de services de communication audiovisuelle



Ph/D. R.

doivent répondre à huit conditions dont, entre autres, le fait que les actionnaires doivent justifier l'origine des fonds investis et la présence de journalistes professionnels et des personnes professionnelles parmi les actionnaires». S'agissant du nouveau coronavirus, le ministre a souligné que «l'Algérie a pris des mesures anticipatives depuis la détection des premiers cas de contamination», rappelant, dans ce cadre, que le gouvernement avait «promulgué plusieurs décrets et mis en place des mesures pratiques dont le décret exécutif n° 20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19)».

En application de ce décret,

«il a été mis en congé exceptionnel rémunéré, pour la période prévue à l'article 2 du même décret, au moins 50 % des effectifs de chaque institution et administration publique».

Affirmant que les efforts de l'Etat se poursuivent régulièrement pour endiguer la pandémie Covid-19, le ministre a rappelé le plan d'action d'urgence mis en place lors de la réunion du gouvernement tenue début de novembre 2020, lequel s'articule autour de trois axes, à savoir «le renforcement des mesures de prévention dans ses volets sanitaire et sécuritaire, une stratégie de communication plus efficiente et une sensibilisation plus forte envers les citoyens et l'application rigoureuse des mesures coercitives réglementaires».

Outre les mesures prises par le gouvernement pour réduire les séquelles de la pandémie, «nous espérons que le citoyen fasse preuve de sagesse, notamment en ce qui concerne le respect des gestes barrières dans les lieux où le risque de contamination est plus élevé, dont les moyens de transport, les locaux et les espaces publics».

A une question sur le vaccin anti-Covid, le ministre a indiqué que «ce dernier est tributaire des laboratoires qui se livrent à une course pour mettre au point ce vaccin et le commercialiser», ajoutant qu'en dépit de cette rude concurrence, «aucun pays n'a réussi, jusqu'à présent, à trouver le vaccin».

H. H./APS

47^e session du Conseil des MAE de l'OCI Boukadoum conduira la délégation algérienne

LE MINISTRE des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, conduira la délégation algérienne à la 47^e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), prévue à Niamey (Niger) les 27 et 28 novembre courant, indique, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE).

Placée sous le thème : «Unis contre le terrorisme pour la paix et le développement», cette session sera l'occasion de «réaffirmer l'engagement des Etats membres à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent afin de concrétiser les objectifs de développement dans les Etats membres de l'Organisation», précise la même source.

«Les travaux de cette réunion seront sanctionnés par l'adoption d'une série de résolutions concernant, notamment, la question palestinienne, l'islamophobie, la situation des communautés et minorités musulmanes dans les pays non membres ainsi que dans plusieurs pays musulmans», ajoute-t-on.

Il s'agit, en particulier, de la Palestine, de la Syrie, du Yémen et du Mali, «dans le contexte des développements que connaissent ces régions», en sus des questions liées aux droits de l'Homme, au processus de réforme de l'Organisation ainsi que du programme d'action OCI-2025, conclut le MAE.

O. N.

Boumerdès

Baisse de moitié dans la production d'olive et d'huile d'olive

Les services de la Direction de services agricoles (DSA) de Boumerdès s'attendent, durant cette saison, à un net recul dans la production oléicole, estimé à près de 50 %, comparativement à la campagne écoulée, a-t-on appris jeudi, auprès du directeur du secteur.

«Les indicateurs de production enregistrés, à ce jour, augurent d'une baisse sensible dans la production d'huile d'olive et d'olive attendue pour cette campagne 2020/2021», a indiqué à l'APS Samir Zaouche, en marge de la célébration de la Journée mondiale de l'olivier, abritée par le village «Ghemrassa» des Issers, à l'est de Boumerdès.

«La wilaya s'attend à engranger une récolte de près de 80 000 quintaux d'olives et de plus d'un million de litres d'huile d'olive, cette saison, contre 160 000 qx d'olives et plus de

deux millions de litres d'huile d'olive produits, durant la campagne écoulée», a signalé le même responsable.

Plusieurs facteurs réunis sont à l'origine de ce recul de la production qui impactera négativement sur les cours de l'huile d'olive, a-t-il ajouté, citant particulièrement le phénomène de l'alternance saisonnière, qui veut qu'à bon an succède mal an, outre le manque des précipitations pluviales, ajouté aux maladies de l'olivier et autres insectes nuisibles, a-t-il expliqué.

Selon des données fournies par la DSA, la culture oléicole à Boumerdès est majoritairement à caractère familial. Elle est concentrée dans les zones montagneuses, dont la commune réputée de Beni Amrane, outre Afir, Taouarga, Souk El Had, Chaabab El Ameur, Dellys et Sidi Daoud.

L'oléiculture occupe une surface globale de 8 300 ha, plantée de 800 000 oliviers, dont une grande majorité sous forme de vergers familiaux producteurs, avec une moyenne d'au moins 100 oliviers par verger.

La manifestation, organisée à l'initiative de la DSA, a englobé une campagne de sensibilisation en direction des agriculteurs, sur les méthodes de culture de l'olivier, l'usage des produits phytosanitaires, l'élagage des arbres et la récolte du produit, suivie d'une opération de culture de plants d'oliviers au village Ghemrassa.

L'opportunité a également donné lieu à une visite d'un nombre d'huileries, où les visiteurs ont pu s'enquérir des différentes étapes de production d'huile d'olive.

K. L.

Finances/Perspectives économiques pour l'Algérie

Benabderrahmane s'entretient avec une équipe du FMI

■ Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, s'est entretenu par visioconférence avec une équipe du Fonds monétaire international (FMI) sur les perspectives et les priorités économiques pour l'Algérie, notamment suite au double choc du Covid-19 et de la chute des prix des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du ministère.

Par Salem K.

Cette audience, tenue mercredi avec la délégation conduite par le chef de Division au niveau du département Moyen-Orient et Asie Centrale du Fonds, M^{me} Geneviève Verdier, intervient à l'issue d'une mission virtuelle effectuée en Algérie par l'équipe du FMI du 9 au 23 novembre 2020, dont l'objectif est d'actualiser le cadrage macroéconomique et de discuter des perspectives et priorités pour l'Algérie, notamment suite au double choc du Covid-19 et de la chute des prix des hydrocarbures, a précisé la même source.

A ce titre, les discussions ont porté sur les répercussions du Covid-19 sur les agrégats macroéconomiques et budgétaires.

Dans ce cadre, le ministre des Finances, tout en se félicitant de la qualité des activités d'assistance technique lancées en partenariat avec le FMI, a présenté le plan de riposte de l'Algérie en réponse à la pandémie, a ajouté le communiqué.

M. Benabderrahmane a également exposé les contours du

projet de loi de finances pour 2021, dont les dispositions visent, selon lui, à faire face aux répercussions de cette pandémie et à jeter les bases d'un plan de relance post crise.

Le ministre des Finances a aussi indiqué qu'en dépit de la crise, l'Algérie est résolument engagée dans un processus ambitieux de réformes et de modernisation, touchant divers domaines à l'instar des réformes fiscale, budgétaire, bancaire, ainsi que la redynamisation du marché des capitaux, a poursuivi la même source.

Le ministre des Finances a détaillé, en outre, le nouveau modèle de développement adopté par le gouvernement basé sur la diversification économique et la recherche d'autres alternatives pour le financement de l'économie nationale, parallèlement aux réformes structurelles engagées.

Pour leur part, les responsables du FMI ont reconnu que le gouvernement algérien a pris en 2020 plusieurs mesures qui ont permis d'atténuer l'impact de cette pandémie de Covid-19, même si ces dernières ont nécessité de déployer d'importants efforts financiers en vue



PH.D.R.

d'améliorer la situation sanitaire dans le pays et soutenir les populations affectées par la crise, a fait savoir le ministère.

Les échanges ont aussi porté sur les instruments à envisager

pour contenir le déficit budgétaire, stimuler la croissance et promouvoir une diversification de l'économie nationale.

L'équipe du FMI a réitéré, à l'occasion, sa volonté à pour-

suivre, à travers l'assistance technique, l'accompagnement des efforts de l'Algérie dans les divers domaines de politiques économiques.

S. K.

OPEP

Attar présidera lundi la 180^e réunion ministérielle

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, qui assure la présidence de la Conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), présidera lundi 30 novembre les travaux de la 180^e réunion ministérielle de l'Opep, devant se tenir par visioconférence, a indiqué, jeudi, le ministère dans un communiqué.

Cette réunion «qui se tiendra, dans un contexte difficile caractérisé par les effets du Covid-19 sur l'économie mondiale, sera suivie mardi 1^{er} décembre par la tenue de la 12^e réunion ministérielle Opep et non-Opep qui réunira les pays signataires de la Déclaration de Coopération», fait savoir la même source.

Ces deux réunions seront consacrées, notamment, à l'examen de la situation du marché pétrolier international et à ses perspectives d'évolution à court et moyen terme, souligne le ministère.

Les 23 pays membres (13 pays de l'Opep et 10 pays non membres de l'Organisation), procéderont également à l'évaluation de la mise en œuvre et du niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays signataires de la Déclaration de Coopération, tel que décidé par la 10^e réunion

ministérielle Opep et non-Opep du 12 avril 2020.

Selon le communiqué, cette évaluation devra permettre aux participants de «prendre les décisions qui s'imposent afin de préserver les équilibres du marché et assurer sa stabilité dans l'intérêt des pays producteurs et consommateurs».

Les prix du pétrole en baisse en attendant le sommet de l'Opep

Les prix du pétrole ont baissé jeudi, après avoir atteint la veille de nouveaux plus hauts en huit mois et demi, alors que se profilent les réunions des

ministres de l'Opep+ lundi et mardi prochains.

A l'issue d'une séance écourtée en raison de la fête de Thanksgiving, jour férié aux Etats-Unis, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier a perdu 1,81 % par rapport à la clôture de mercredi, à 47,73 dollars.

A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance a cédé 1,58 % à 44,99 dollars.

Le WTI avait atteint 46,26 dollars le baril en cours de séance américaine mercredi, un niveau plus vu depuis le 6 mars. Le Brent a de son côté attendu quelques heures avant d'at-

teindre un nouveau record depuis cette date, à 49,09 dollars le baril en cours de séance asiatique.

Malgré les baisses de jeudi, les deux cours de référence affichent toujours une hausse d'environ 25 % depuis le début du mois de novembre.

«Les nouvelles concernant le vaccin (contre le Covid-19) sont positives, une hausse des prix était donc naturelle ces dernières semaines», a estimé Bjornar Tonhaugen, analyste de Rystad.

Cet optimisme largement partagé sur les marchés a peut-être poussé les cours du brut «un peu trop haut», a-t-il conti-

nué, rendant logique «une correction» ce jeudi.

Les investisseurs sont désormais tournés vers le prochain sommet des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés de l'Opep+ qui se retrouvent en début de semaine prochaine pour statuer sur l'accord de réduction de la production qui les lie.

Selon celui-ci, le retrait actuel du marché de 7,7 millions de barils par jour doit être ramené à 5,8 millions à compter de janvier 2021, mais beaucoup d'experts du marché tablent sur un report de trois à six mois.

G. H.

Togo

L'Etat cède 51 % de ses parts dans la société nationale de coton au groupe singapourien Olam

Le gouvernement togolais a entériné la cession au groupe singapourien Olam de 51 % des actions de l'Etat togolais dans le capital social de la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT), a-t-on appris, jeudi, dans un communiqué.

Réuni mercredi, le Conseil des ministres a adopté un décret autorisant cette cession pour un montant de l'ordre de 22 milliards de francs CFA (environ 40 millions de dollars), a-t-il précisé. Les actions de l'Etat

togolais passent ainsi de 60 à 9 %, tandis que celles des cultivateurs se maintiennent à 40 %.

Cette société nationale d'économie mixte assure la production, l'égrenage et la commercialisation du coton au Togo. D'après les autorités togolaises, la cession a pour objectif de doubler les rendements de la NSCT, notamment en exploitant la carte de fertilité des sols, de moderniser l'outil industriel sur toute la chaîne de production jus-

qu'à la transformation et de développer la marque «coton made in Togo» afin de jouir d'un meilleur rapport qualité-prix.

Le coton représente la première culture de rente des exploitations agricoles et la première culture industrielle du Togo. Pour 2020-2021, la NSCT envisage de produire au moins 152 000 tonnes de coton-graine sur une superficie minimale de 190 000 hectares.

R. N.

Direction de la culture de Tizi Ouzou

Une application culturelle mobile pour bientôt

■ Avec le grand intérêt que portent les citoyens aux plateformes numériques en cette période de confinement, la maison de la culture de Tizi Ouzou a décidé d'utiliser cet outil pour se rapprocher de plus en plus de son public en lançant une application culturelle. Cette dernière «va servir de plateforme numérique qui offrira divers services culturels et permettra à ses usagers d'être à jour et au cœur de l'action culturelle», selon la responsable locale de la culture, Nabila Goumeziane. Connaître les derniers rendez-vous culturels, la nouveauté artistique, les projets ainsi que les concours dans lesquels les amateurs et jeunes artistes peuvent participer, sont entre autres les services proposés par cette application. Cette plateforme numérique se veut aussi un moyen pour promouvoir le patrimoine national et une fenêtre sur l'histoire et le passé culturel.

Par Abia Selles

Les plateformes numériques sont devenues la meilleure solution pour assurer une dynamique culturelle en cette période de confinement pour cause de Covid-19. Ce nouveau moyen, qui a suscité l'intérêt de la population, a permis depuis le mois de mars dernier le partage de plusieurs activités culturelles, des spectacles de musique, des expositions artistiques ainsi que des spectacles pour enfants. Suite à l'affluence de la population sur ces plateformes numériques, la Direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou a annoncé la mise en place d'une application mobile culturelle, a-t-

on appris auprès de la responsable locale du secteur, Nabila Goumeziane.

Cette application, dont le lancement entre dans le cadre des orientations du gouvernement et du ministère de la Culture et des Arts pour la digitalisation des différents secteurs et de mise en ligne d'activités culturelles, répond aux exigences actuelles de numérisation, fortement exprimées durant la période de confinement partiel préventif contre le Covid-19, a expliqué M^{me} Goumeziane.

Cette même responsable a souligné que cette application culturelle pour mobile «va servir de plateforme numérique qui va offrir divers services culturels et permettra à ses usagers d'être à jour et au cœur de l'action culturelle». Afin de créer la base de données de cette application, un appel a été lancé par la Direction locale de la culture et des arts à l'ensemble des artistes, auteurs, associations culturelles, maisons



d'édition, promoteurs de spectacles, studios d'enregistrement et à tous les acteurs culturels, à s'inscrire en remplissant un formulaire mis à leur disposition sur le site de cette institution et sur les réseaux sociaux.

«La base de données permettra de connaître de manière exhaustive le nombre d'artistes et

autres intervenants dans le secteur culturel au niveau local et d'élaborer un catalogue qui mettra en exergue le potentiel de la famille artistique et du mouvement associatif de la wilaya», a ajouté M^{me} Goumeziane.

Cette application mobile «sera une sorte de réseau pratique qui permettra aux artistes et parte-

naires du secteur dont la presse, de rester en contact de manière permanente entre eux et avec la Direction de la culture ce qui facilitera la communication instantanée avec eux pour toute démarche les concernant, tout en encourageant la création et la créativité», a-t-elle ajouté.

A. S.

Selon le «New York Times» Isabelle Huppert, deuxième meilleure actrice du 21^e siècle

LE NEW YORK TIMES a dévoilé son classement des 25 meilleurs acteurs de l'histoire du 21^e siècle. Derrière la première place, attribuée à Denzel Washington, se cache une Française : Isabelle Huppert.

L'actrice de 67 ans, qui décroche la deuxième place du podium, est saluée pour l'éventail de rôles qu'elle a tenus au cours de sa carrière, «passant sans effort des larmes aux cris, des histoires les plus simples aux plus glorieuses», note la critique Manohla Dargis dans l'article.

De «La pianiste» à «L'ivresse du pouvoir», en passant par «Elle», «Greta» ou «White Material», Isabelle Huppert a témoigné «d'une grande ambition», mais aussi «d'une faim de loup qu'on perçoit dans son jeu». Elle «est une virtuose dans l'ambiguïté, qui brouille les codes habituels sur la vulnérabilité féminine et l'affirmation de soi féministe», ajoute à son tour Anthony Oliver Scott, journaliste pour le quotidien américain.

Pour Manohla Dargis, Jean-Luc Godard, Maurice Pialat et Claude Chabrol ont offert à la comédienne un terrain de jeu pour développer sa créativité. «Elle n'aurait jamais pu bénéficier d'une carrière similaire dans les films américains», assure la critique.

C. M.

«Zina» réinventée par Babylone Rouge coca comme l'amour de la vie

Avec sa campagne «Open Like Never Before» ou en français : Ouvert comme jamais, Coca-Cola réagit au contexte actuel de pandémie en lançant un message d'espoir à travers une reprise (cover) du célèbre tube algérien «Zina» de Babylone. Le cover sera réinterprété avec de nouveaux arrangements et un texte qui parle à tous, ce qui fait de lui le nouvel hymne de cette boisson invitant ainsi les gens à s'adapter aux nouveaux changements et apprécier les joies du quotidien «comme jamais». Cette campagne mondiale arrive après plusieurs opérations de soutien aux Algériens, particulièrement envers une catégorie qui a fait preuve d'adaptabilité et de résilience, celle des épiciers de

quartiers dont plusieurs milliers ont bénéficié d'aides financières directes pour les encourager à continuer de servir les communautés en cette période difficile dans les wilayas de Blida, Tizi Ouzou, Oran, Tlemcen, Aïn Témouchent, Tissimsilt, Relizane, Setif, Batna et Adrar. Pour cela un tube algérien qui a été choisi, la chanson «Zina» qui a fait le succès du groupe Babylone, une chanson qui prouve que la musique algérienne garde toujours sa particularité qui lui permet de traverser les frontières. Ce cover est interprété par le Groupe El Dey dont le style musical est un incroyable mélange de musique gnawa, de chaabi et de flamenco, enveloppé dans des arrangements innovants et des voix

sirupeuses, et à l'occasion de ce cover, les membres du célèbre groupe se sont réunis spécialement pour offrir un clip qui saura mettre sur le devant de la scène le message de cette campagne. En étant un acteur engagé, Coca-Cola a choisi de rester optimiste et de voir cette période comme une véritable opportunité de réinventer les liens sociaux et de les apprécier différemment dans leur sincérité. Ainsi, la chanson algérienne «Zina», qui a été choisie parmi tant d'autres, exprime le mieux l'esprit de cette campagne mondiale et fait parvenir à travers ce cover un message d'espoir, d'universalité et de paix à des centaines de millions de personnes qui l'écoutent.

D. R.

Critiqué par des personnes avec autisme Sia défend son film

Le premier film de la chanteuse australienne, annoncé ce jour février, fait l'objet de critiques car le rôle principal, celui d'une ado atteinte d'autisme, est incarné par une actrice non concernée. Jeudi, Sia a dévoilé la bande-annonce du film «Music», qu'elle a écrit, réalisé et qui sortira en février. Son nouvel album du même nom sera commercialisé simultanément et rassemblera les chansons qu'elle a composées pour ce long-métrage annoncé comme une «exploration originale

du pouvoir de guérison de l'amour et de l'importance de la communauté». L'héroïne, une ado autiste, sera incarnée par la danseuse Maddie Ziegler, apparue dans la plupart des clips récents de la star australienne. Si la nouvelle a réjoui les nombreux fans de Sia, elle a aussi fait grincer les dents de certains qui reprochent à l'artiste de ne pas avoir confié le rôle principal à une actrice concernée par l'autisme. Sur Twitter, Sia a défendu ce choix, en plaçant la «compassion». «J'ai vraiment essayé de

travailler avec une jeune fille non verbale sur le spectre de l'autisme et elle a trouvé cela déplaçant et stressant», a-t-elle expliqué. Cela n'a pas suffi à rassurer ses détracteurs qui ont lancé des mots-dixés tels que #NothingAboutUsWithoutUs («Ne rien faire sans nous») et #ActuallyAutistic («Vraiment autiste»). Sia a répondu à une internautes avoir engagé «treize personnes neuroatypiques et trois personnes trans [sic] pour des rôles de médecins, infirmiers et chanteurs»

et non de «fichus [sic] prostitués ou drogués». Visiblement très irritée par les reproches, la star a fini par twitter : «Bordel de merde, pourquoi ne regardez-vous pas mon film avant de le juger ?» «Plusieurs acteurs artistes, dont moi, ont (...) dit qu'ils auraient pu jouer dans un court délai de préparation. (...) Vous n'avez fait aucun effort pour inclure quelqu'un qui soit vraiment autiste», l'a interpellée une internautes sur Twitter.

M. K.



Belgique

Un diplomate iranien jugé pour un projet d'attentat près de Paris

■ Un diplomate iranien est jugé depuis hier en Belgique pour avoir projeté un attentat à l'explosif visant un rassemblement d'opposants au régime de Téhéran, près de Paris, l'été 2018. Un dossier qui a suscité des tensions entre la France et l'Iran.

Par Mourad M.

En octobre 2018, Paris avait accusé le ministère du Renseignement iranien d'être derrière cet attentat raté, ce que Téhéran avait fermement démenti.

Le diplomate Assadollah Assadi, 48 ans, qui risque la prison à vie et nie les faits reprochés, a été «identifié avec certitude comme un agent du renseignement», avait affirmé une source diplomatique française.

L'attentat, déjoué par les autorisés belges, devait viser le 30 juin 2018 à Villepinte, près de Paris, le grand rassemblement annuel du Conseil national de la résistance iranienne (CNRI), une coalition d'opposants comprenant les Moudjahidine du peuple (MEK).

Le matin même, un couple de Belgo-Iraniens domiciliés à

Anvers (nord) est arrêté par la police belge à Bruxelles en possession de 500 grammes d'explosif TATP et d'un détonateur dans sa voiture.

L'interpellation a lieu en extrême-nord, et le rassemblement pouvait se tenir avec ses invités : des personnalités politiques américaines, britanniques et françaises notamment. Aujourd'hui, une vingtaine d'entre elles sont parties civiles dans la procédure pénale aux côtés du CNRI, dont la Franco-Colombienne et ex-otage des FARC, Ingrid Betancourt.

Sur le banc des prévenus, devant le tribunal correctionnel d'Anvers, le couple arrêté, Nassimeh Naami, 36 ans, et Amir Saadouni (40), doit comparaître aux côtés d'Assadollah Assadi, avec un autre complice présumé, Mehrdad Arefani (57).

Tous les quatre ont été incul-

pés pour «tentatives d'assassinat à caractère terroriste» et «participation aux activités d'un groupement terroriste». Ils encourent la réclusion criminelle à perpétuité.

M. Assadi, présenté par l'accusation comme le coordinateur du projet, était à l'époque en poste à l'ambassade d'Iran à Vienne. Il a été arrêté lors d'un déplacement en Allemagne, où il ne bénéficiait plus de son immunité diplomatique.

M. Arefani, un poète iranien exilé en Belgique au début des années 2000, a été lui arrêté en France. Il a également été livré à la justice belge en 2018 en vertu d'un mandat d'arrêt européen.

Les parties civiles le présentent comme un proche d'Assadi, échangeant régulièrement par téléphone avec ce dernier via une carte SIM autrichienne retrouvée en sa possession. Devant les enquêteurs, les deux hommes ont nié se connaître.

«On est devant un terrorisme d'hier avéré», a déclaré à l'AFP M^e Georges-Henri Beauthier, un des avocats belges défendant le CNRI et ses soutiens, avec le Français William Bourdon. Ils estiment que l'explosif très puissant aurait pu faire beaucoup de morts.

M^e Dimitri de Béco, défenseur d'Assadollah Assadi, a dénoncé de son côté «le procès politique que tentent de faire les parties civiles», au mépris de la présomption d'innocence.



R. A. D. R.

Révéle par le parquet fédéral belge deux jours après l'arrestation de Bruxelles, ce projet d'attentat avait suscité la colère du Président iranien Hassan Rohani, rappelle l'expert français François Nicoulaud.

«En visite au même moment en Europe, il était absolument furieux de cette opération des services (de renseignement iraniens), qui ont le génie d'intervenir à contre-courant du gouvernement», dit à l'AFP cet ancien ambassadeur de France à Téhéran.

A l'époque, Hassan Rohani s'efforçait de conserver la bienveillance des Européens dans le dossier épineux du nucléaire iranien, alors que l'accord international de 2015 venait d'être dénoncé unilatéralement par le Président américain Donald Trump. Quand Paris avait pointé du doigt le renseignement iranien pour le projet de Villepinte, Téhéran (par la voix d'un porte-

parole de sa diplomatie) avait démenti en parlant d'un «complot» de «certaines sphères» pour lui nuire dans le dossier du nucléaire. Un rideau de fumée, selon M. Nicoulaud. «Ce n'est pas sérieux», lâche l'analyste.

Hasard du calendrier, ce procès intervient quelques jours après la libération d'une chercheuse australo-britannique, condamnée en Iran pour espionnage au profit d'Israël, et échangée contre trois Iraniens liés à un projet d'attentat à Bangkok.

Ce procès tombe mal pour Téhéran, alors que mercredi M. Rohani a invité le Président élu américain Joe Biden à ouvrir une nouvelle page avec l'Iran en revenant à la «situation qui prévalait avant Donald Trump».

Le procès est prévu sur deux jours, hier et jeudi prochains. Le tribunal devrait ensuite mettre son jugement en délibéré à début 2021.

M. M.



Commentaire

Animosité

Par Fouzia Mahmoudi

L'animosité entre la Turquie et la France continue et le dernier épisode qui oppose les deux nations concerne un texte voté mercredi par le Sénat français réclamant «la reconnaissance de la République du Haut-Karabakh», une région séparatiste d'Azerbaïdjan en majorité peuplée d'Arméniens au centre d'un conflit meurtrier cet automne et qui a été vivement condamné dès le lendemain par Ankara. «La résolution votée par le Sénat français est un exemple du mépris des principes du droit international (...) pour des considérations de politique intérieure», a déclaré le ministre turc des Affaires étrangères dans un communiqué. Dans le texte qu'il a voté, le Sénat français condamne «l'agression militaire de l'Azerbaïdjan, menée avec l'appui des autorités turques et de mercenaires étrangers», et demande «le retrait immédiat» de ces forces armées des territoires pris depuis le 27 septembre. La chambre haute du Parlement français appelle aussi à une «enquête internationale sur les crimes de guerre commis au Haut-Karabakh» et invite le gouvernement à tirer les conséquences du «rôle joué par les autorités turques», Ankara ayant pris fait et cause pour Bakou dans le conflit. La Turquie a rejeté ces accusations, les qualifiant d'«allégations infondées». Ankara a en outre estimé que l'appel du Sénat à l'Azerbaïdjan à se retirer des territoires conquis était «ridicule, partiel et déconnecté de la réalité». Jugeant que le vote du Sénat, qui n'est pas contraignant, reflète «l'obsession turque» de la France, le ministre turc a toutefois affirmé qu'Ankara était prête à travailler avec Paris à un règlement durable au conflit. Le vote du Sénat est intervenu en plénières diplomatiques entre la France et la Turquie, notamment liées à des désaccords sur la Syrie, la Libye et la Méditerranée orientale. Ces crispations se sont encore intensifiées dès la fin octobre, lorsque le Président turc Recep Tayyip Erdogan a appelé à boycotter les produits français, accusant son homologue français Emmanuel Macron d'«islamophobie» pour avoir défendu le droit de caricaturer le Prophète Mohamed dans le cadre de la liberté d'expression et pour son discours contre le «séparatisme islamiste». Le Nagorny Karabakh a proclamé son indépendance il y a près de 30 ans mais celle-ci n'a pas été reconnue par la communauté internationale. À l'issue de six semaines de combats qui ont débuté le 27 septembre, un accord de cessation des hostilités a finalement été signé le 9 novembre sous l'égide du Kremlin, à un moment où la situation militaire était catastrophique pour l'Arménie. Selon les termes de cet accord, entré en vigueur le 10 novembre, l'Arménie s'est engagée à rendre plusieurs districts azérbaidjanais échappant au contrôle de Bakou depuis 30 ans. Ainsi, la tension entre Paris et Ankara continue de monter et semble loin de s'apaiser, surtout que la situation en mer Méditerranée notamment est loin d'être résolue et risque, au contraire, de continuer à crispier les relations entre les deux pays.

F. M.

Éthiopie

Abiy ordonne l'offensive finale contre les autorités du Tigré à Mekele

Le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, a ordonné jeudi, à l'issue d'un ultimatum de 72 heures, le lancement de l'offensive finale contre les autorités dissidentes du Tigré, encerclées à Mekele, la capitale d'un demi-million d'habitants de cette région du Nord de l'Éthiopie.

«La dernière porte de sortie pacifique de la junte du TPLF a été refermée par (son) arrogance», explique M. Abiy dans un message publié sur ses réseaux sociaux, à l'expiration de cet ultimatum de reddition rejeté par avance par les autorités régionales du parti du Front de libération du Peuple du Tigré (TPLF).

L'armée a reçu l'ordre de «mener la (...) dernière phase» de l'offensive lancée le 4 novembre contre le TPLF – qui défiait son autorité depuis plusieurs mois –, indique le Premier ministre, promettant que «tout sera mis en œuvre pour que la ville de Mekele (...) ne subisse pas de graves dégâts et pour protéger les civils».

«Si la clique criminelle du

TPLF avait choisi de se rendre pacifiquement, la campagne (militaire) aurait pris fin avec le minimum de dégâts», a souligné le prix Nobel de la Paix 2019, rappelant avoir donné aux dirigeants du Tigré «de multiples opportunités de se rendre pacifiquement ces dernières semaines». Le Premier ministre – qui affirme également que des «milliers de combattants du TPLF se sont rendus» sans que ce soit vérifiable – appelle «les habitants de Mekele et ses environs à déposer les armes, à se tenir à l'écart des cibles militaires et à prendre toutes les précautions nécessaires».

«Tout sera fait pour éviter de cibler les vestiges historiques, les lieux de culte, les institutions publiques et de développement, les domiciles privés», assure-t-il.

Il est impossible de savoir dans l'immédiat si des opérations militaires contre Mekele ont effectivement commencé, le Tigré étant quasiment coupé du monde depuis le début du conflit, rendant difficile la vérification sur le terrain et de source

indépendante des affirmations de l'un et l'autre camp.

Il n'était notamment pas possible de savoir jeudi à quelle distance de la ville se trouve l'armée fédérale qui, ces derniers jours, affirmait converger vers Mekele, tandis que le TPLF assurait lui infliger plusieurs revers.

Mes diplomates ont indiqué mercredi à l'AFP que les forces fédérales se trouvaient à au moins 30 km au nord et au sud de Mekele.

À l'orée de la quatrième semaine d'offensive militaire contre le TPLF, M. Abiy fait face à des pressions croissantes de l'ONU et de plusieurs pays, inquiets des conséquences sur les civils d'un assaut sur Mekele et de possibles «crimes de guerre», ainsi que des risques que le conflit dégénère en affrontements communautaires dans un pays mosaïque de près de 80 peuples.

Mercredi, M. Abiy a fermement demandé à la communauté internationale de se garder de toute «interférence dans les affaires internes de son pays».

Oubi Bouchraya Bachir :

Le Maroc, soutenu par la France, a sapé tous les efforts de l'ONU pour le règlement de la question sahraouie

■ Le membre du Secrétariat national du Front Polisario chargé de l'Europe et de l'Union européenne, Oubi Bachir Bouchraya, a affirmé que le Maroc, soutenu par la France, a sapé tous les efforts de l'ONU pour le règlement de la question sahraouie, mettant en avant les positions contradictoires de certains pays européens qui lancent des appels au calme alors qu'ils voulaient maintenir le statu quo qui ne bénéficie qu'au Maroc et accentue les souffrances des Sahraouis.

Par Halim Y.

Dans une déclaration au journal français «*La Marseillaise*», Oubi Bouchraya Bachir a souligné que les positions de certains pays européens appelant à la trêve et au respect du cessez-le-feu au Sahara occidental interviennent tardivement, précisant que ces mêmes pays voulaient maintenir le statu quo qui ne profite qu'au Maroc et accentue les souffrances des Sahraouis dans les territoires occupés, les camps, les territoires libérés et l'exil.

Qualifiant la situation dans la région de «*préoccupante*», le responsable sahraoui a cité la Minurso «*qui est présente sur les territoires, mais n'a aucune possibilité de superviser le respect des droits de l'Homme au Sahara occidental, à cause du veto de la France, entre autres. C'est un cumul de frustrations et de déceptions pour les Sahraouis*».

C'est pourquoi, poursuit M. Bouchraya, au commandement du Front Polisario «*nous n'avons plus d'arguments pour convaincre le peuple d'avoir confiance en ce processus*».

M. Bouchraya a, dans le même cadre, imputé au Maroc la responsabilité des tensions qui prévalent depuis deux semaines dans la région, suite à l'ouverture illégale d'une brèche dans le mur de la honte, alors que «*l'accord militaire de 1997 stipule clairement qu'aucune*



des deux parties ne doit changer la réalité au moment de la signature de cet accord».

«*En 2016, il y a eu des tensions entre les deux armées, quand le Maroc a décidé unilatéralement de goudronner la route entre cette brèche et le poste*

mauritanien», a-t-il rappelé.

Et d'ajouter : «*Mais depuis le 21 octobre, une partie de la société civile sahraouie a décidé de fermer cette brèche de façon définitive et demande au Conseil de sécurité de l'ONU de définir un calendrier pour la tenue du référendum d'auto-détermination*

Après 30 ans d'attente, le peuple a atteint ses limites. Dès le 13 novembre, le Maroc a délogé des manifestants. Nous avons dit à l'ONU que ce serait une déclaration de guerre. Le cessez-le-feu a encore été violé, nous sommes dans la légitime défense, nous devons protéger

nos civils». Soulignant que «*la rupture du cessez-le-feu est le résultat logique de la position du Maroc, qui refuse le règlement politique du conflit par le référendum*», le responsable sahraoui a également tenu le Conseil de sécurité de l'ONU pour responsable, «*car il a montré de la complaisance envers le Maroc. L'objectif initial a dévié. Il a eu un manque d'intérêt et de volonté pour résoudre ce conflit. Cela fait plus d'un an qu'il n'y a plus de médiateur pour superviser le processus politique, à cause du refus de plusieurs candidats par le Maroc*». Passant en revue les principales phases du dossier, M. Bouchraya Bachir a rappelé que l'ONU était intervenue à partir de 1988, sur la base de la résolution de l'Union africaine à laquelle la RASD appartient et a scellé l'accord sur la base du référendum d'auto-détermination.

En 1991, la Minurso a été créée et le cessez-le-feu est entré en vigueur le 6 septembre. L'objectif était clair et l'agenda fixé : le référendum devait avoir lieu en janvier 1992, a-t-il ajouté.

Soulignant que «*le Maroc, soutenu par la France, n'a cessé de faire obstacle et s'installe dans cette logique d'intransigeance jusqu'à revenir sur son accord*», le responsable sahraoui a assuré que «*le statut du territoire doit être déterminé par l'expression de la volonté du peuple du Sahara occidental*».

H. Y.

Tunisie

Le gouvernement table sur un taux de croissance de 4 % en 2021

La Tunisie prévoit une croissance positive de 4 % de son économie au cours de l'année 2021, a annoncé le ministre tunisien de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'investissement, Ali Kooli, lors d'une séance d'audition parlementaire, ont rapporté, jeudi, des médias locaux.

Le ministre de l'Economie et des Finances a estimé que le taux de croissance prévu semble logique, surtout après la baisse enregistrée en 2020, relevant que les indicateurs montrent que la réduction de l'impact de la pandémie de Covid-19 et l'amélioration de la production des phosphates et du pétrole ainsi que du tourisme, pourraient permettre de stimuler la croissance. Le responsable a, en outre, souligné que le gouvernement a fixé plusieurs critères dans le domaine des taux de change, notamment le taux de change du dinar, du dollar et des prix du pétrole au niveau international.

M. Kooli a expliqué que toute augmentation ou diminution de la valeur d'un dollar, du prix du baril de pétrole, entraînera un effet positif ou négatif de 120 millions de dinars (environ 37 millions d'euros).

De même, chaque modification du

taux de change du dinar par rapport au dollar, de 0,10 %, aurait un effet d'environ 70 millions de dinars (21,5 millions d'euros), relevant que l'objectif consiste à regagner la confiance des citoyens tunisiens, de l'investisseur local et de l'investisseur étranger en Tunisie. Il a souligné également que le gouvernement se penche aussi sur la nécessité de promouvoir l'image de la Tunisie à l'étranger et de renforcer son rayonnement, étant donné son importance pour l'investissement et la notation souveraine du pays. Par ailleurs, le ministre tunisien des Finances a prévu une hausse du produit intérieur brut (PIB) de 4 %, des investissements de 17 % et des exportations de 10 %.

Il a fait savoir aussi que le déficit courant sera de 8 %, tandis que le taux d'inflation sera plus proche de 5 % au cours de l'année 2021, notant que les indicateurs économiques des grands pays illustrent aussi l'importance des répercussions du coronavirus sur le plan international.

Covid-19 : 1 094 nouveaux cas confirmés et 48 décès

supplémentaires

Le bilan épidémiologique quotidien du ministère tunisien de la Santé fait état de 1 094 nouvelles infections et 48 décès.

Publié dans la soirée de mercredi à jeudi, ledit bilan indique que le pays totalise, ainsi, 91 307 cas confirmés de Covid-19, depuis le 2 mars dernier, dont 2 983 décès.

Jusqu'au 24 novembre courant, 1 477 patients atteints du Covid-19 sont hospitalisés, dont 290 en réanimation et 130 sous respiration artificielle.

Plus tôt dans la journée, le directeur de l'Institut Pasteur, Hechmi Louzir, a confirmé que le vaccin anti-coronavirus serait fourni gratuitement pour satisfaire 20 % de la population dans une première phase.

Selon lui, «*le vaccin ne sera pas disponible dans les pharmacies privées, plutôt distribué exclusivement dans les centres de vaccination*».

Le responsable tunisien a fait savoir que 13 vaccins, testés à travers le monde, «*ont atteint la dernière étape clinique, dont deux annoncés comme efficaces à 70 et 90 %*». «*Les experts et pro-*

fessionnels de la santé sont par ailleurs en train de suivre l'évolution des vaccins et leurs effets indésirables avant de commander une première quantité (...) La Tunisie devrait recevoir la première commande du vaccin durant la période avril-juin prochains», a-t-il indiqué.

3 059 cas confirmés en milieu scolaire depuis la rentrée

Au moins 3 059 cas confirmés d'infection au coronavirus ont été enregistrés en milieu scolaire en Tunisie, dont 2 216 se sont rétablis, soit un taux de guérison de l'ordre de 72,4 %, depuis la rentrée scolaire, le 15 septembre dernier, jusqu'au 24 novembre 2020.

Selon les derniers chiffres publiés mercredi soir par le ministère de l'Education, il s'agit de 1 280 élèves contaminés dont 976 ont guéri, 1 416 enseignants dont 998 se sont rétablis et 289 personnels éducatifs dont 187 ont guéri.

24 décès ont été enregistrés en milieu scolaire durant la même période, rappelle la même source.

Moncef G.



Qatar

Double de Youcef Belaili face à Al Arabi

TITULAIRE une nouvelle fois avec son nouveau club le Qatar SC, l'ailier international algérien Youcef Belaili a inscrit son deuxième but de la saison en deux matchs disputés en championnat. Lors de la première période du match de QSL face à Al Atabi qui vient de s'achever à l'instant, Belaili a été accrocché par le défenseur adverse et s'écroule dans la surface. Immédiatement, l'arbitre du match s'est saisi de son sifflet et a désigné le point de penalty, offrant l'occasion à Youcef Belaili, tireur désormais désigné, de le mettre au fond des filets en inscrivant ainsi son deuxième but de la saison. Un but marqué qui permet donc au Qatar SC de mener sur le score d'un but

à zéro à la mi-temps de ce match de championnat. En deuxième période, Youcef Belaili ne s'est pas montré comme en première période, il a suffi pour l'ailier algérien de faire des passes dangereuses pour son attaquant qui s'est contenté de manquer les belles opportunités mais dans les derniers instants du match, l'ancien de l'Espérance s'est montré une nouvelle fois décisif, Belaili a dribblé un défenseur et ce dernier était obligé à commettre la faute dans la surface, l'arbitre a revu l'action à la VAR et décidé de siffler un penalty pour Belaili, l'ailier algérien l'a tiré et inscrit son deuxième but du match et offre pour son équipe trois points précieux.

Finale de la LDC entre Al Ahly et Zamalek Un trio algérien au sifflet

HIER soir s'est tenue la finale de la Champions League africaine entre Al Ahly et Zamalek qui s'est jouée sans présence des supporters des deux clubs, comme l'a indiqué la CAF dans un communiqué. La rencontre d'hier entre les rivaux cairotes a été arbitrée par l'arbitre principal algérien Mustapha Ghorbal, épaulé par ses deux compa-

triotes, Abdelhak Etchiali et Mokrane Gourari. À souligner que la CAF a décidé de confier une finale de Ligue des Champions à un trio algérien pour la première fois de son histoire. Rappelons que la finale de la CAN 2013 fut quant à elle arbitrée par l'arbitre algérien désormais retraité Djamel Hamoudi.

Préparation olympique

Des subventions pour 23 athlètes

VINGT-TROIS athlètes algériens ont bénéficié jeudi de subventions financières individuelles destinées à la préparation des Jeux olympiques de Tokyo 2021 et des Jeux méditerranéens d'Oran 2022, indique un communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

Ces subventions financières ont été attribuées aux athlètes de trois disciplines, natation (6), tennis de table (1) et gymnastique (16).

«Ces subventions financières individuelles s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'action qui englobe la prise en charge

de la préparation sportive, de la réhabilitation des infrastructures et l'amélioration de la situation socioprofessionnelle des athlètes», précise le MJS. Le MJS poursuit ainsi l'opération de prise en charge des athlètes qualifiés aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2021 et aux Jeux méditerranéens d'Oran 2022, entamée mardi à Alger.

Fédération algérienne handisport Un ancien président à la tête du directoire

L'ANCIEN patron de la Fédération algérienne handisport (FAH), Rachid Meskouri, a été désigné à la tête du directoire installé par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) suite à la suspension de l'actuel président, Mohamed Hachfa, et son bureau exécutif pour «mauvaise gestion», a-t-on appris du secrétariat général de l'instance fédérale.

Rachid Meskouri (76 ans), ancien président de la FAH durant un peu plus d'un mandat (2001-2005) et ex-sous-directeur au MJS chargé des sports pour handicapés, sera assisté dans sa tâche par deux membres, en l'occurrence Kouider Zerrad, président de la Ligue de Boumerdès et Abdelkader Kelfat, ancien membre fédéral (2004-2008) et journaliste à l'APS.

Ligue des champions d'Afrique/Buffles de Bangou (Bénini)-MCA cet après-midi

Le «Doyen» pour prendre option

■ *Le Mouloudia d'Alger renoue cet après-midi avec la compétition africaine, en disputant le match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique face à la formation béninoise des Buffles de Borgou.*

Par Mahfoud M.

Absent de la scène continentale depuis quelque temps, le doyen des clubs algériens revient donc pour disputer ce genre de compétition, à la faveur de la seconde place qu'il a décrochée la saison dernière après l'arrêt du championnat en raison du Covid. Les Vert et Rouge ne se sont pas, par ailleurs, illustrés depuis le dernier sacre réalisé en 1976, lors de ce qu'on appelait l'année de la triplette, et où le club avait remporté le championnat et la Coupe d'Algérie en plus de la Coupe d'Afrique.

Les Mouloudiens se présentent avec une grande ambition d'aller le plus loin possible dans cette épreuve, même s'ils savent que le chemin sera long et qu'il faudra d'abord passer ce tour et les deux autres avant d'entrer dans le groupe des poules. Les gars de Bab El Oued sont prévenus et se doivent de faire très attention à cette équipe des Buffles de Borgou qui s'est bien renforcée pour ce rendez-vous africain et qui désire aussi aller le plus loin possible dans cette compétition. Les coéquipiers de Djabou devront bien négocier cette première manche pour prendre option avant le match retour qui



Les Vert et Rouge souhaitent réussir cette première manche

se déroulera dans une semaine au stade du 5-Juillet, à Alger. Le Mouloudia se présentera pour ce match sans son gardien titulaire, Chaâl, qui n'a pas été du voyage, soupçonné de Covid avant que les tests ne soient négatifs. Malgré cela, le staff technique n'est pas inquiet puisqu'il aura le choix entre deux portiers de valeur que sont Salhi et le jeune Boutaga. Le driver du MCA,

Nabil Neghiz, a affirmé que son équipe est prête pour relever le défi lors de ce match et se donnera à fond pour revenir avec le meilleur résultat possible. Il aura de nombreux atouts sur lesquels il comptera pour cette confrontation qui reste dans les cordes de son équipe qui a l'habitude de ce genre de matchs compliqués.

M. M.

Terrassé par une crise cardiaque

Le décès de Maradona secoue le monde du football

Le décès de Diego Armando Maradona, mercredi à l'âge de 60 ans d'une crise cardiaque, secoue le monde du football, bien au-delà de l'Argentine. Les plus grands noms réagissent avec émotion à cette disparition.

Pelé : «Quelle triste nouvelle. J'ai perdu un grand ami et le monde a perdu une légende. Il y a beaucoup à dire, mais pour l'instant, que Dieu aide sa famille. Un jour, j'espère qu'on pourra jouer au ballon ensemble au ciel».

Michel Platini : «Je l'ai connu à ses 17 ans. On avait fait le reste du monde contre l'Argentine en 1979. Après, on s'est souvent vu, affronté. Je l'ai suivi pratiquement depuis 40 ans. J'avais de l'admiration et il y avait certainement un peu de rivalité. On ne peut pas avoir joué et gagné les mêmes choses sans être rivaux. Je suis très très triste. C'est notre passé qui s'en va. Je suis nostalgique d'une époque qui était belle. Cruyff, Di Stefano sont partis.

Diego a marqué ma vie. Diego est l'enfant d'une nation pauvre qui a vécu grâce au football, d'une ville pauvre comme Naples

qui a vécu grâce au football. Il leur a donné de la joie, du bonheur, une Coupe du monde. C'est bien au-delà de ce qu'a pu être la France 1998.

Ce qui restera, ce sont ses grandes galopades. Il faisait des choses complètement différentes des autres. Il avait une grande vivacité, il allait au contact : il était au-dessus quoi. Il est né avec un ballon dans son berceau.

C'est certainement l'un des tout meilleurs joueurs du monde. On ne peut pas comprendre en France ce qu'un joueur comme

Maradona peut représenter pour les Argentins. Il a été brillant après la guerre des Malouines. Il a donné beaucoup d'honneur aux Argentins».

Cristiano Ronaldo : «Aujourd'hui, je dis adieu à un ami et le monde dit adieu à un éternel génie. L'un des meilleurs de tous les temps. Un magicien hors pair. Il part trop tôt, mais laisse un héritage sans limites et un vide qui ne sera jamais comblé. Repose en paix, crack. On ne t'oubliera jamais».

Gary Lineker était dans l'équipe d'Angleterre ayant encaissé la

fameuse «Main de Dieu» de Diego Maradona, lors du quart de finale de la Coupe du monde 1986. «Il est, de loin, le meilleur joueur de ma génération et, sans doute, le plus grand de tous les temps. Après une vie bénie, mais troublée, j'espère qu'il trouvera enfin un peu de réconfort entre les mains de Dieu», a tweeté l'ancien buteur de Leicester.

Mbappé : «Tu resteras à jamais dans l'histoire du football. Merci pour tout le plaisir que tu as donné au monde entier», a tweeté le champion du monde français Kylian Mbappé.

La FAF rend hommage à un joueur «phénoménal»

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a tenu à rendre hommage à l'ancien joueur «phénoménal» de la sélection argentine, Diego Armando Maradona, décédé mercredi à l'âge de 60 ans suite à un arrêt cardiaque.

«Les Algériens garderont en mémoire et pour toujours le souvenir de ce joueur phénoménal qui a marqué pour l'éternité l'histoire du football planétaire et dont le culte perdure et dépasse largement le simple terrain de jeu», a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel.

«En plus d'un talent pur indescriptible, Diego Maradona incarnait en son temps la liberté de

jouer, la magie, l'insouciance, l'audace et l'art de manier le ballon», décrit la FAF qui a présenté ses condoléances au peuple argentin et à la Fédération argentine.

«Le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, les membres du Bureau fédéral, les membres de l'Assemblée générale de la FAF et toute la famille du football national sont très peinés par cette perte cruelle et saisissent cette triste circonstance pour présenter à la Fédération argentine (AFA) et au peuple argentin ami, leurs sincères condoléances et les assurent de toute leur sympathie et leur compassion».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

France

Plus d'une tonne et demie de cannabis saisie dans un camion espagnol

PLUS d'une tonne et demie de cannabis ont été saisis près de Dijon, dans l'est de la France, dans un poids lourd espagnol, a indiqué, hier, la brigade des douanes locale. La saisie a eu lieu lors du contrôle d'un véhicule routier espagnol sur l'autoroute A31, qui est un itinéraire important entre l'Europe du sud et l'Europe du nord, le 18 novembre, a-t-on précisé de même source. «Le contrôle physique de la remorque a permis très rapidement la découverte de résine de cannabis en quantité, cachée grossièrement dans des cartons au milieu du fret légal»,

ont ajouté les Douanes dans un communiqué. La fouille a permis la découverte de 1 089,55 kg de résine de cannabis et 456,30 kg d'herbe de cannabis. Le chauffeur du poids lourd a été maintenu en détention à l'issue de sa garde à vue et une information judiciaire a été ouverte, selon la brigade. Cette saisie représente un record pour la direction régionale des douanes de Dijon depuis 2016. Cette année-là, plus d'une tonne de résine de cannabis avait été saisie dans un poids lourd à destination de la région parisienne.

H. Y.

Zimbabwe

Au moins 40 victimes suite à l'effondrement d'une mine

UNE QUARANTAINE de personnes sont décédées dans l'effondrement d'un puits de mine dans la ville de Bindura au Zimbabwe, ont rapporté des médias. Une opération de sauvetage est en cours, après qu'au moins 40 mineurs informels aient été piégés sous terre suite à l'effondrement d'un puits dans une mine d'or désaffectée. L'incident s'est produit dans la nuit de mercredi à jeudi, à environ 70 kilomètres au nord de la capitale Harare, alors que les mineurs travaillaient. Six mineurs ont depuis été sortis des

décombres de la mine d'or de Ran, avant d'être emmenés à l'hôpital. Ce pays enclavé d'Afrique australe abrite de vastes réserves d'or et de minéraux, notamment de diamant et de platine. Le secteur de l'or fournit des emplois à près de 10 % de la population du pays et fait naître des petits exploitants miniers. Ces derniers opèrent souvent dans l'illégalité pour éviter de vendre leurs lingots à l'acheteur public, Fidelity Printers and Refiners, qui ne les rémunère qu'à 55 % et en devises étrangères.

K. L.

Bouira

Démantèlement d'une bande de quartier

Une bande de quartier composée de sept individus a été démantelée par les services de la police judiciaire à Bouira, a-t-on appris, hier, auprès des services de la sûreté de wilaya. La bande de criminels commettait «des agressions verbales et physiques contre les habitants», a indiqué le chargé de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire Samir Toutah. «Elle utilisait des armes blanches pour créer un climat d'insécurité et

de peur parmi les habitants des quartiers. Et elle violait les horaires de confinement», a expliqué à l'APS le commissaire Toutah. Et d'ajouter : c'est lors d'une opération menée suite à une violente rixe à la cité 1100 de la ville de Bouira, que les unités de la police judiciaire ont arrêté deux personnes, en leur possession des armes blanches. «Deux autres criminels blessés dans cette rixe ont été interceptés à bord de leur véhicule, alors

qu'ils se dirigeaient vers un centre de santé pour recevoir les soins», a-t-il précisé. Après une enquête minutieuse, les éléments de la police judiciaire ont identifié trois autres éléments de cette bande de criminels, dont deux sont en fuite, selon la même source. «Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre des membres de ce groupe de malfaiteurs, qui ont été présentés devant la justice», a poursuivi le commissaire Toutah.

Dalil Y.

Foot/ Elections du Conseil de la Fifa

Zetchi s'attend à «une rude concurrence»

Le président de la Fédération Algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, a indiqué hier qu'il s'attendait à «une rude concurrence», lors de l'élection des représentants africains au Conseil de la Fédération internationale (FIFA), prévue lors de l'Assemblée générale élective de la Confédération africaine de football (CAF), le 12 mars 2021 à Rabat (Maroc). «Les choses ne seront pas de tout repos, mais je suis persuadé qu'elles ne vont pas s'arrêter là par rapport à la suspension que vient d'écooper Ahmad Ahmad (président de la CAF, ndr). La concurrence sera très rude avec deux personnes (Lekdjââ et Abo Rida, ndr), qui

ont une grande expérience sur le plan africain», a déclaré le patron de la FAF sur les ondes de la Radio nationale. Outre Zetchi, les trois autres candidats pour les deux sièges libérés en fin de mandat de quatre ans par le Tunisien Tarek Bouchamaoui et l'Égyptien Hani Abo Rida sont : le Marocain Fawzi Lekdjââ, l'Équato-guinéen Gustavo Ndong et Abo Rida, ce dernier brigue un second mandat. «Je sais que je n'ai pas choisi la façon simple en me portant candidat pour les élections du Conseil de la Fifa, mais je pense que beaucoup de choses vont bouger d'ici au mois de mars 2021. Je vais mettre en place une

stratégie pour essayer de nous donner le maximum de chances à cette élection», a-t-il ajouté. Le président de la FAF a révélé que la «plupart des fédérations africaines souhaitent un vent de changement au sein de la CAF», qualifiant la gestion sous l'ère d'Ahmad Ahmad de «catastrophique». «Le football africain a besoin de changement, de sang nouveau, d'une nouvelle ère. Je ne pense pas aujourd'hui que les fédérations nationales membres de la CAF soient très contentes du mode de gouvernance de cette instance, que je qualifie de catastrophique en matière de gestion. J'ai parlé avec beaucoup de présidents de fédéra-

tions africaines, la plupart ne sont vraiment pas contents de ce qui se passe jusque-là. Ils veulent un vent de changement, que je vais essayer de représenter». Enfin, Kheireddine Zetchi a commenté la suspension infligée par la commission d'éthique de la Fifa au président de la CAF Ahmad Ahmad, interdit de toute activité relative au football (administrative, sportive et autre) durant cinq années, aux niveaux national et international, pour manquement à son devoir de loyauté, détournements de fonds, acceptation et distribution de cadeaux ou autres avantages, et abus de pouvoir. «Je m'attendais vraiment à ce que le président de la CAF soit

suspendu par la Fifa. C'est une décision qui confirme une gestion pas tout à fait normale de cette instance ces quatre dernières années. Nous avons besoin d'une gestion beaucoup plus rigoureuse du football africain», a-t-il conclu.

Racim S.

Condoléances

Profondément affectées par le décès du grand-père de leur collègue et amie Tinhinène Khouchi, la direction et l'équipe du «Jour d'Algérie» lui présentent ainsi qu'à sa famille leurs sincères condoléances et les assurent de leur soutien moral en cette pénible épreuve. Allah yerhmou.



Loumis
Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

430 malades du Covid-19 sont hospitalisés dans les hôpitaux de la wilaya

■ A titre illustratif de cette recrudescence des cas de contamination dans la wilaya de Tizi Ouzou, l'hôpital d'Azagga compte plus d'une cinquantaine de patients.

Par Hamid M.

Près de 50% des lits dédiés aux malades atteints de Covid-19 dans les structures hospitalières de la wilaya de Tizi Ouzou sont occupés, selon les statistiques fournies jeudi dernier par les responsables locaux de la santé. Intervenant sur les ondes de la radio locale, M. Ameyar, de la direction locale de la santé, a précisé que 430 malades sont hospitalisés au CHU Nédir-Mohamed et les hôpitaux de Ain El Hammam, Boghni, Draa El Mizan, Tizirt, Azeffoune et Azagga, qui comptent un total de 871 lits réservés

aux malades contaminés au coronavirus. A titre illustratif de cette recrudescence des cas de contamination dans la wilaya de Tizi Ouzou, l'hôpital d'Azagga compte plus d'une cinquantaine

de patients. L'EPH de Tizirt a reçu 54 malades Covid-19 avec 21 décès depuis le début du mois de novembre courant.

H. M.

Ministère des Finances

Le problème de liquidités «régulé dès décembre»

LE PROBLÈME de liquidités enregistré au niveau des bureaux d'Algérie Poste et des banques sera réglé définitivement dès décembre prochain, a affirmé, jeudi à Alger, le ministre des

Finances, Aymen Benabderrahmane. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'adoption par les membres du Conseil de la nation du projet de loi de finances pour l'exercice 2021, M. Benabderrahmane a fait savoir que le «problème de liquidités devra être réglé définitivement, début décembre prochain». Les premières démarches pour venir à bout de ce problème ont été d'ores et déjà entreprises à la faveur du rétablissement du plafonnement à 50 000 DA au profit des citoyens détenteurs des cartes magnétiques CCP, a indiqué le ministre, assurant que cette démarche sera suivie par d'autres mesures pratiques dont les détails n'ont pas été dévoilés.

R. N.